

Pour toute information concernant ces formations, merci de nous contacter :
par mail : inseit.formation@wanadoo.fr ou par téléphone au 04.97.18.11.33 / www.inseit.com

Calendrier 2023 - 2024

2023

- ~~Du 16/10/2023 au 23/10/2023~~ **COMPLET**
- ~~Du 06/11/2023 au 13/11/2023~~ **COMPLET**
- ~~Du 27/11/2023 au 04/12/2023~~ **COMPLET**
- ~~Du 11/12/2023 au 18/12/2023~~ **COMPLET**

2024

- ~~Du 08/01/2024 au 15/01/2024~~ **COMPLET**
- ~~Du 29/01/2024 au 05/02/2024~~ **COMPLET**
- Du 19/02/2024 au 26/02/2024
- Du 04/03/2024 au 11/03/2024
- Du 12/03/2024 au 19/03/2024
- Du 02/04/2024 au 09/04/2024
- Du 15/04/2024 au 22/04/2024
- Du 23/04/2024 au 30/04/2024
- Du 22/05/2024 au 29/05/2024
- Du 03/06/2024 au 10/06/2024
- Du 10/06/2024 au 17/06/2024
- Du 17/06/2024 au 24/06/2024
- Du 21/06/2024 au 28/06/2024

Le tarif indiqué comprend les 4 modules suivants:

- Techniques Individuelles de Survie
- Base à la Lutte contre l'Incendie
- Enseignement Médical de Niveau 1
- Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales

TARIFS EUROS NETS / PARTICIPANT

CFBS : 950 € nets

CONDITIONS D'INSCRIPTION *

L'aptitude médicale Gens de Mer FRANÇAISE est obligatoire pour l'entrée en formation

SSGM Nice : 04 93 72 73 99 (les mardis et vendredis) - dominique.gaimard@developpement-durable.gouv.fr

SSGM Toulon : 04 89 96 43 09 - rendezvousante-toulon@developpement-durable.gouv.fr

SSGM Marseille : 04 86 94 69 69

Pour confirmer votre inscription, veuillez nous renvoyer par mail :

- La date de session, nom, prénom, département et lieu de naissance, adresse complète, téléphone et de signaler si vous êtes titulaire ou non du PSC1 (moins de un an)
- Copie de votre visite médicale française à jour et votre numéro provisoire esculape
- Copie de carte d'identité ou Passeport en cours de validité

*sous réserve de disponibilité à la réception des pièces et d'un nombre suffisant d'inscrits à la session.

A réception des documents ci-dessus, un contrat vous sera établi afin de valider votre inscription. Celui-ci sera à nous retourner signé, et accompagné du règlement.



Pour l'entrée en formation, toutes les pièces demandées sont requises ainsi que le solde du règlement

La validation de chaque module exige :

- Une *présence à la totalité de la durée du module* (aucun retard ni départ anticipé ne sera accepté)
- Une *participation active et constructive* tout au long de la journée.